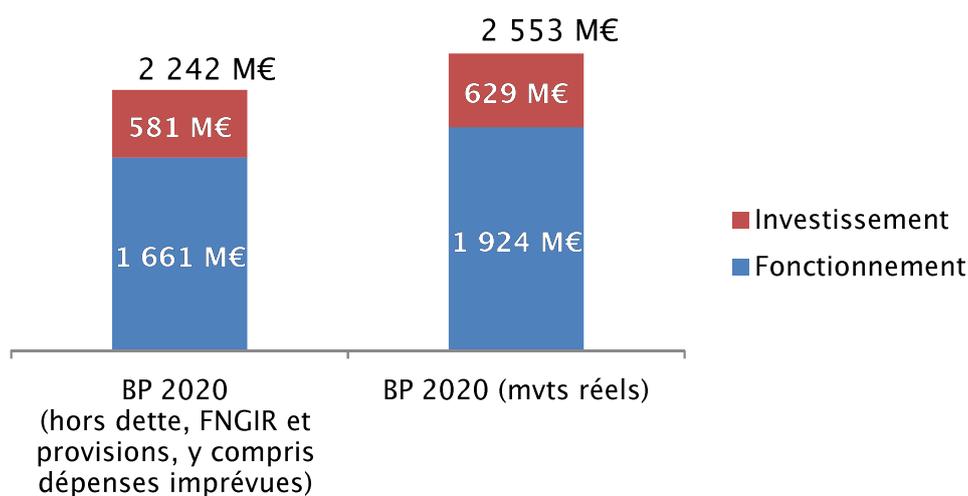


Budget primitif 2021 - budget départemental

Présentation synthétique

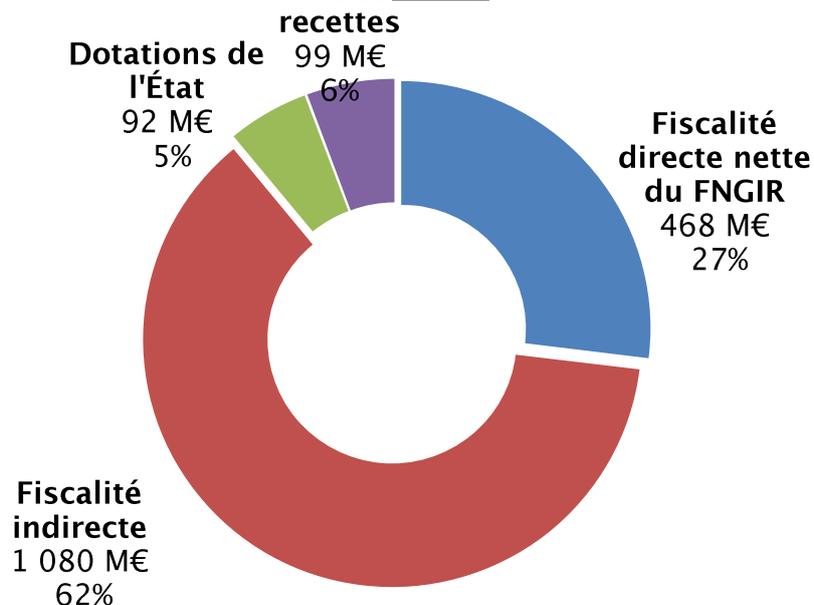
Le budget primitif 2021 s'élève à **2,24 milliards d'euros** (*dépenses réelles, hors dette, hors provisions et hors péréquation au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources - FNGIR*).



1. Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement atteignent **1 731 M€** (*hors dette, hors provisions et hors péréquation au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources - FNGIR*).

Recettes de fonctionnement nettes du FNGIR (hors Autresdettes)

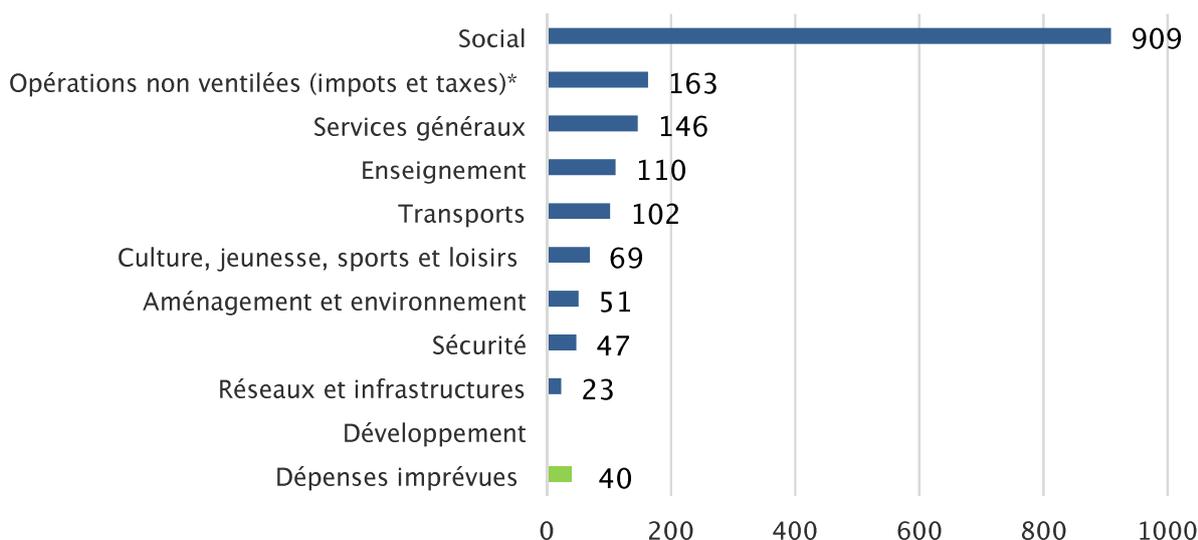


2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement représentent **1 661 M€** (*hors dette, hors provisions et hors péréquation au titre du fonds national de garantie individuelle des ressources - FNGIR*).

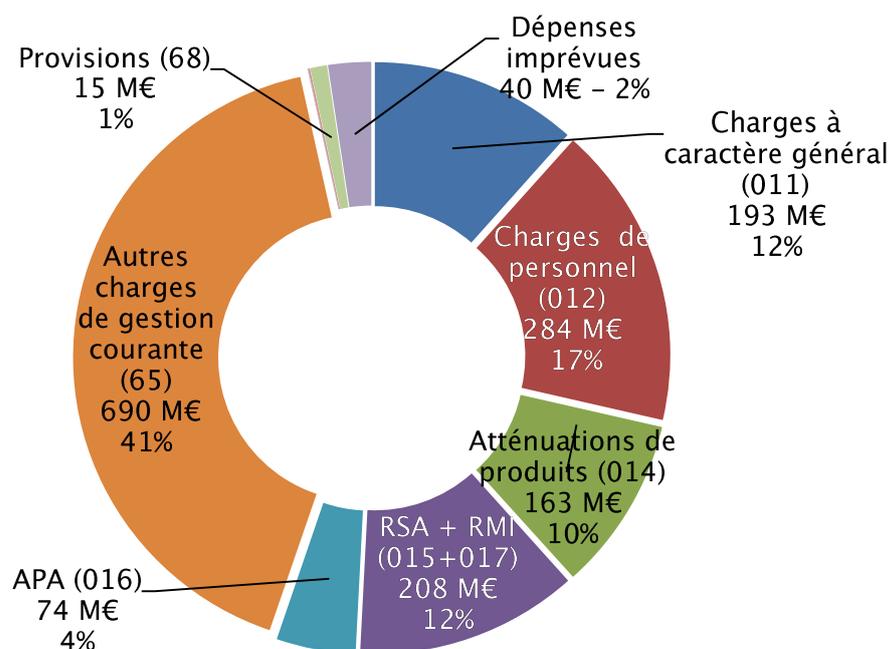
Les dépenses de solidarité (y compris les charges de personnel et les frais généraux) représentent 55 % des dépenses de fonctionnement (y compris dépenses imprévues)

BP 2021 – Répartition des dépenses de fonctionnement par fonction (hors dette, FNGIR et provisions) en M€



* comprend la péréquation sur les DMTO, sur la CVAE, le FSDRIF et les autres

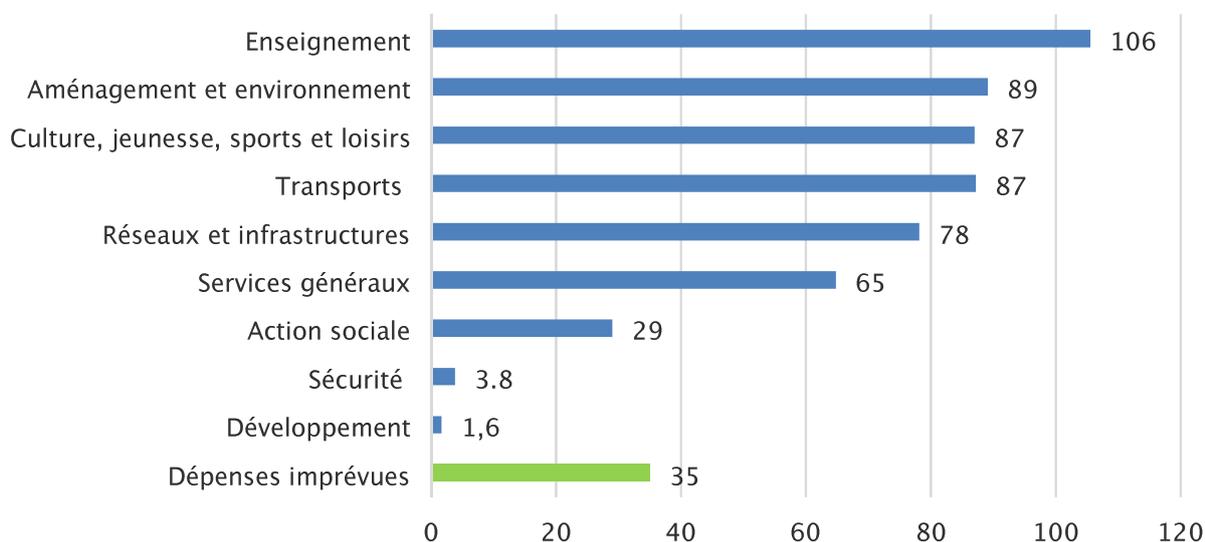
Répartition des DF par chapitre comptable (hors dette et FNGIR)



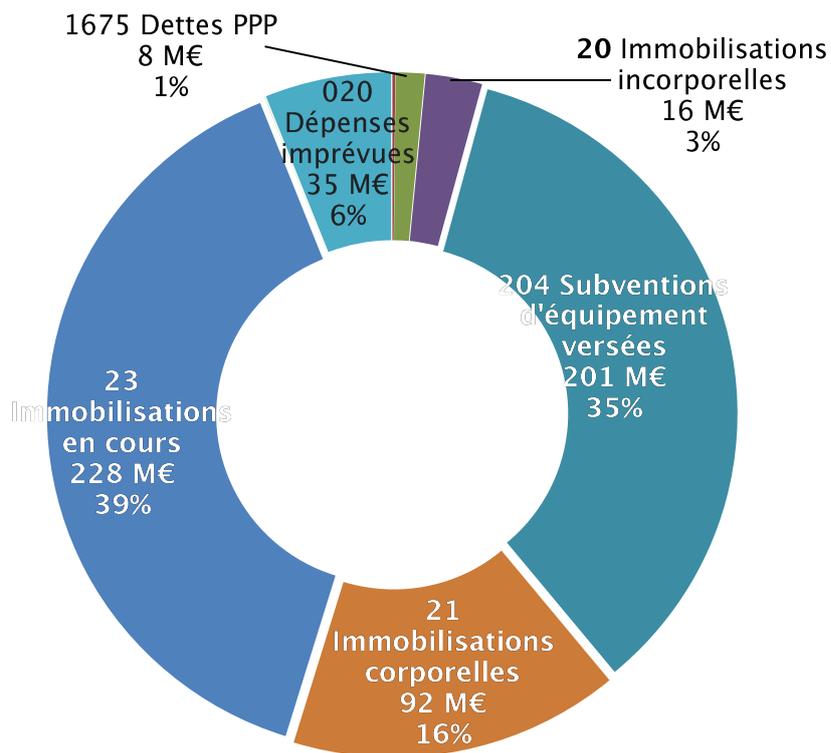
3. Dépenses d'investissement

581 M€ sont inscrits au titre des dépenses d'investissement (hors dette, y compris PPP).

BP 2021 – Répartition des dépenses d'investissement par fonction (hors dettes et solde d'exécution, y compris PPP)



Répartition des dépenses d'investissement par chapitre



4. Financement des investissements

L'encours de dette du budget départemental s'élève à **201 M€** au 1^{er} janvier 2021.

Aucun emprunt n'est prévu pour financer le budget départemental 2021.

